

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit donc du marché de traiteurs de la Ville de Lyon. Je voulais simplement rappeler que le marché de traiteurs qui vous est présenté ce jour fut le premier marché français à intégrer les critères bio et équitables dans la commande publique. Il fut présenté dans plusieurs villes de France et d'Europe, comme exemplaire.

Aujourd'hui, il est relancé et nous allons encore plus loin et je tiens à remercier les services de la Ville de Lyon, qui accompagnent cette action que vous soutenez fortement, Monsieur le Maire.

Nous prenons aujourd'hui en compte l'insertion, l'approvisionnement en circuit court, produits locaux et régionaux, le tri des déchets à la production et dans la distribution. Nous communiquons très peu sur notre action de consommation responsable dans la commande publique à Lyon, mais elle est reconnue en France et en Europe comme exemplaire. Si exemplaire que les Toques Blanches lyonnaises, reconnaissant la qualité des produits et l'innovation économique de la démarche, accompagnent cette politique sur le territoire. Je souhaitais le souligner. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien Madame Gouzou-Testud. Je voudrais souligner ce point de vue dans ce domaine. Je reprendrai un des propos de Mme Rivoire de tout à l'heure. C'est vrai que quelquefois, on a vu couronner des projets –je ne veux pas prendre position contre des amis-, mais qui par rapport à ce qu'on développait dans l'agglomération lyonnaise étaient quand même relativement moins importants. Donc pour nous, l'essentiel, c'est de continuer à avancer sur ce chemin-là et nous continuerons à avancer avec détermination. Je remercie dans ce domaine, Mme Gouzou-Testud, pour l'action qu'elle mène.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)